

Syndicat d'Élimination des Déchets de la Région d'Etampes
COMITE SYNDICAL DU 22 SEPTEMBRE 2026
DELIBERATION N° 17-2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux septembre à dix-neuf heures trente, le Comité Syndical, légalement convoqué le quinze septembre 2026 s'est réuni dans les locaux du SEDRE au 340 Route d'Etampes – 91150 BRIERES-LES-SELLES, sous la présidence de Madame Christine BOURREAU.

Présents :

ABBEVILLE-LA-RIVIERE
ARRANCOURT

BOISSY-LE-SEC

BOUTERVILLIERS

BRIERES-LES-SELLES
CHALO-SAINT-MARS
CONGERVILLE THIONVILLE
FONTAINE-LA-RIVIERE
GUILLERVAL

MONNERVILLE
MORIGNY-CHAMPIGNY
ORMOY-LA-RIVIERE

PUSSAY

SACLAS

SAINT-CYR-LA-RIVIERE
SAINT HILAIRE

LARDY

Absents :

ABBEVILLE LA RIVIERE
BOISSY-LA-RIVIERE

BRIERES-LES-SELLES
CHALO-SAINT-MARS
CHALOU-MOULINEUX

CONGERVILLE THIONVILLE
FONTAINE-LA-RIVIERE
MONNERVILLE
MORIGNY-CHAMPIGNY
SAINT-CYR-LA-RIVIERE

LARDY

CAESE

Yves BECKER
Philippe LOISEAU
Stéphane DUPENLOUP
Laurent VIOLETTE
Arlette SELLIER
Goeffroy AUBIN
Alexis LE CALVE
Sylvie JOUARD
Christine BOURREAU
Béatrice THOMAS
Mylène MOUCHEZ
Arnaud CUVEILLIER
Maryvonne SIBENALER
Laurine BAK
Eric CAVERS
Matthieu IMBAULT
Michaël MERIGOT
Grégory COURTAS
Steven VAULTIER
Dominique ABAUTRET
Meghann BARBARAY
Ludovic CHACHIGNON
Charles TREMBLAY
Stéphane DEMEULEMEESTER

CCEJR

Rémi LAVENANT

CAESE

Jean-Jacques NOTSECK
Vincent ROUDEAU
Olivier LARCHER
Gilles KINDERMANS
Yves POUPENEY
Tancrede LAIZE
Jean-Pierre VALVERDE
Sébastien RESTINI
Nicolas PERSIGAND
Sabine BENDAOU
GIRARD Jean-Charles
Stephen DALE

CCEJR

Eric BOURMAUD

Secrétaire de séance : Ludovic CHACHIGNON

Syndicat d'Élimination des Déchets de la Région d'Etampes

COMITE SYNDICAL DU 22 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION N° 17-2026

AVENANT N°1 AU MARCHE DE COLLECTE

MODIFICATION DE LA PERIODICITE DE LA FORMULE DE REVISION DE PRIX

En raison d'une forte instabilité économique caractérisée par une augmentation significative et durable du prix du gazole professionnel, les modalités actuelles de révision des prix s'avèrent inadaptées pour couvrir l'évolution des charges réelles d'exploitation du prestataire à un rythme soutenable.

Afin de lisser l'impact des variations brutales du coût du carburant tout en préservant l'équilibre financier indispensable à la bonne exécution du marché public, il est proposé de modifier la périodicité de la formule de révision de prix inscrite au marché public. La société SEMAER (attributaire du marché de collecte) demande ainsi de substituer la périodicité annuelle actuelle par une périodicité désormais trimestrielle. La Présidente souligne que cette modification technique respecte les dispositions du Code de la commande publique et ne bouleverse pas l'économie générale du marché initial.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2224-17-1 et D. 2224-1 à D. 2224-5 ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L. 2194-1 et R. 2194-1 et suivants relatifs aux modifications de marchés publics en cours d'exécution ;

Vu les statuts du SEDRE ;

Vu le marché public n°2023-01 lot 1 relatif à la collecte des déchets ménagers et assimilés attribué à la société SEMAER ;

Considérant la demande d'avenant formulée par la société SEMAER pour la modification de la périodicité de la formule de révision de prix ;

LA PRESIDENTE entendue,

LE COMITE SYNDICAL après en avoir délibéré et procédé au vote,

Approuve à l'unanimité la demande formulée par la société SEMAER de la modification de la périodicité de la formule de révision de prix en actant le passage d'une clause de révision des prix annuelle à une révision désormais trimestrielle ;

Autorise la Présidente à signer tous les documents afférents à la présente délibération ;

Donne pouvoir à Madame la Présidente pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE

Le secrétaire de séance
Ludovic CHACHIGNON



POUR EXPEDITION CONFORME

La Présidente
Christine BOURREAU



Comité Syndical du 22/09/2026 sur la convocation de Christine BOURREAU, Présidente, en date du 18 juin 2026, Au SEDRE, 340 route d'Etampes-91150 BRIERES-LES-SCELLES à 19h30	
Nombre de membres en exercice	38
Nombre de membres présents	25
Nombre de suffrages exprimés	25
Pour	25
Contre	0
Abstention	0